

AUTO-ÉCOLE SUCCESS

134 rue Jean Jaurès 83000 TOULON

04.83.57.11.41 – contact@successautoecole.com

Siret : 814 660 023 00015 – RCS : TOULON – TVA : FR91814660023

Agrément : E 16 083 0002 0 – CODE APE : 8553Z

N° d'activité Professionnelle : 93830690283

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES DES CATÉGORIES A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique se déroule essentiellement en ligne sans enseignant.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les cours en ligne sont compris dans les forfaits et se déroulent sur PREPACODE – MOTO.

Les cours en ligne sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Les horaires sont libres.

L'auto-école peut suivre votre avancement et compléter vos besoins lors des cours pratiques.

Les séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Le conducteur ; 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ; 3. La route ; 4. Les autres usagers de la route ; 5. La réglementation générale ; | <ol style="list-style-type: none"> 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ; 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ; 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ; 9. Les premiers secours. |
|---|--|

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

À ce jour l'auto-école est en recherche d'une piste 2 roues.

Les motos sont garées dans un box qui se trouve à 5 kilomètres de l'auto-école.

Pour tenir compte du programme, les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.

Dès votre inscription un livret d'apprentissage indiquant les compétences à atteindre vous sera donné.

Les compétences générales à atteindre sont :

- 1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation**
- 2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.**
- 3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
- 4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen pour l'épreuve plateau (aire fermée à la circulation) et pour l'épreuve circulation.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et sont organisés :

- Le lundi de 14H00 à 20H00
- Du mardi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00
- Le samedi de 09H00 à 12H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/var/toulon/success-auto-ecole> - Rubrique « documents utiles ».

AUTO-ÉCOLE SUCCESS

134 rue Jean Jaurès 83000 TOULON

04.83.57.11.41 – contact@successautoecole.com

Siret : 814 660 023 00015 – RCS : TOULON – TVA : FR91814660023

Agrément : E 16 083 0002 0 – CODE APE : 8553Z

N° d'activité Professionnelle : 93830690283

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Le lundi de 14H00 à 20H00
- Du mardi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00
- Le samedi de 09H00 à 12H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/var/toulon/success-auto-ecole>

Rubrique : « documents utiles ».